

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Mairie de Vouillé
3 Place François Albert
86190 VOUILLÉ

MAIRIE DE VOUILLÉ

n 1 JUIN 2026

Monsieur

Le Maire,

COURRIER ARRIVÉ

Je soussigné(e) (1) : ☐ M. ☒ MmeNom : PADELPrénoms : SHIHORIProfession ou qualité : GERANTE RESTAURANT CARNET DE VOYAGEAdresse : 18 RUE DU LAC
VOUILLÉ

Association :

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

☒ catégorie 3 ☐ catégorie 4(3)Lieu : PARKING DEVANT LE RESTAURANTDu : 21/06/2026 à 16 heure(s) ..Au : 21/06/2026 à 23 heure(s) ..

et Du : à .. heure(s) ..

Au : à .. heure(s) ..

A l'occasion de (4) : LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Fait à : VOUILLÉ

Le : 20/04/2016

Signature,

19/05/2026

ARRETE DU MAIRE N° ...21/26

Le Maire de

Vouillé

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête :

est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie :

du : 21/06 à 16 heure(s) .. au : 21/06 à 23 heure(s) ..

du : à .. heure(s) .. au : à .. heure(s) ..

à (5) : Parking centre commercial rue du lac

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 21/06/26

Le Maire,

Philippe

(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de chanté, fête, etc.

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné ☐ au demandeur ☐ à la gendarmerie ☐ à la préfecture ☐ à la mairie